

(Apprentissage Anticipée de la Conduite)



### Le Secrétariat vous accueille du :

 Du LUNDI au VENDREDI
 10 H - 12 H - 14 H - 18 H15

 SAMEDI
 09 H - 12 H - 14 H - 16 H00



N° Agrément: E 0908606050

## NOUVELLE PROCEDURE DANS LE CADRE DE LA DEMATERIALISATION

<u>PIECES A FOURNIR</u>: (recto, verso)

- 1 photocopie carte d'identité, passeport ou carte de séjour (en cours de validité)
- 4 photos d'identité récentes numérisées AGREES SERVICE ANTS
- 1 photocopie Attestation de recensement (à partir de 16 ans)
- 1 photocopie Certificat de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) ou l'attestation en instance de convocation à la JDC (à partir de 17 ans)
- 1 photocopie Attestation Scolaire de Sécurité Routière 2<sup>ème</sup> niveau (A.S.S.R) ou l'ASR pour les candidats ou candidates né(e)s à partir du 1 janvier 1988
- Attestation sur l'honneur de l'hébergeant
- 1 photocopie carte d'identité de l'hébergeant
- Justificatif de domicile de l'hébergeant datant de mois de 6 mois
- 1 photocopie du permis AM (anciennement BSR)
- 3 timbres postaux au tarif en vigueur
- 3 enveloppes
- 1 enveloppe format A5 <u>autocollante</u>, affranchie au tarif en vigueur (+ 20 grs)
- Adresse mail

# FORMATION AU CODE:

TESTS CORRIGES PAR D.V.D (ACCES LIBRE SELON LES HEURES)	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI SAMEDI	10H - 12H 10H - 12H 10H - 12H 10H - 12H 10H - 12H 10H - 11H	14H 15H30 14H 14H	18H15 18H15 18H15 18H15 18H15 16H00
<u>COURS DE CODE</u> – EXAMENS BLANCS (ASSURES PAR UN ENSEIGNANT)	MERCREDI		14H	15H30 *
(ABBURES IAR UN ENSEIGNAM)	SAMEDI	11H -12 H		

<u>STAGE DE CODE</u> (ASSURES PAR UN ENSEIGNANT) PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES

# <u>TARIFS DES PRESTATIONS</u> :

- Formation Code (Comprenant les cours de code, les stages code, les tests illimités)

	(Valable 1 an, renouvelable au tarif en vigueur)	230.00 €
-	Frais de Gestion	65.00 €
-	kit pédagogique (livre de code 25€, livret 20€, fiches 20€, guide accompagnateur 10€)	75.00 €
-	Heure d'évaluation	43.00 €
-	Leçon de conduite (Légalement, le nombre d'heures de formation ne peut être inférieur à 20 heures)	<i>20x43</i> € <b>860.00</b> €

**TOTAL:** 1273.00 € \*

Le nombre d'heures nécessaires à la formation dépendra de l'évaluation et de l'évolution de l'élève.

Rendez-vous pédagogiques (théorique et conduite 1000 et 3000 km)
 Frais Accompagnement examen pratique
 Heure de conduite supplémentaire
 Tarif en vigueur 43€
 Tarif en vigueur 43€

**En cas d'échec**: Vous devez vous acquitter de la redevance examen code, Examen pratique, de nouveaux frais d'accompagnement seront factures

**TOTAL** 1445.00 €

\* VOUS DEVEZ VOUS ACQUITTER DE LA REDEVANCE DE L'EXAMEN CODE DE 30.00€

# **MODALITES DE REGLEMENT:**

• A l'inscription : Règlement de la formation théorique

(Forfait code + kit pédagogique + Frais de Gestion) 370 €

• Pendant la formation pratique: Facturation et règlement en fin de chaque semaine

• Pendant la formation AAC : Règlement des rendez-vous pédagogiques à dates

• Avant l'examen pratique : Règlement des frais accompagnement examen pratique

et solde de tous comptes

• Financement 1 Euro par jour : Sous réserve d'acceptation du dossier

• En option:

Code par internet (151 séries de tests de 40 questions et cours)

(Valable 6 mois)

Offert

### L'apprentissage de la conduite accompagnée (A.A.C)

Cette formation s'adresse aux personnes âgées d'au moins 16 ans. Elle comporte 2 périodes : une période de formation initiale et la conduite accompagnée.

Complémentaire à la première, c'est la conduite accompagnée qui apportera à l'apprenti conducteur une authentique expérience. L'apprenti conducteur doit parcourir 3 000 Kms minimum. Des rendez pédagogiques sont organisés afin d'observer et de rectifier son comportement.

00 €

<sup>\* (</sup>Tarif établi sous réserve que l'élève soit évalué sur 20 heures de formation, Sans les RDV pédagogiques et frais d'accompagnement pratique).